


5.00 crédits	45.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Bernard Diane ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Ce cours vise à ce que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vous disposiez d'une connaissance générale du phénomène juridique, ceci passant par votre maîtrise de la terminologie adéquate et votre compréhension de certains concepts juridiques fondamentaux ;</li> <li>- vous connaissiez les rudiments de certaines branches du droit, les plus communes ;</li> <li>- vous soyez capables de mener une recherche (simple) en droit, c'est-à-dire de manier votre recueil de textes juridiques efficacement ainsi que les bases de données juridiques, pour fonder vos arguments sur la (ou les) base(s) juridique(s) pertinente(s).</li> </ul> <p>Le cours est conçu dans l'idée qu'une compréhension basique du droit est indispensable à tout-e justiciable et citoyen-ne et présente une pertinence particulière pour les universitaires : le droit est à la fois une science humaine en lien rapproché avec diverses autres disciplines, dont celles que vous avez choisi d'étudier à titre principal, mais également un mode de régulation sociale tout à fait omniprésent dans l'espace politique et nos vies privées.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>* L'évaluation porte sur l'ensemble de la matière vue dans le cadre du cours. Cette matière est développée dans le syllabus ; les parties "pour mémoire" du syllabus ne font pas partie de la matière de l'examen.</li> <li>* L'évaluation des acquis se fait au moyen d'un examen écrit. Il y a trois types de questions : 1) questions de type "QCM" ; 2) questions de manipulation du Code ; 3) questions ouvertes d'application et de restitution.</li> <li>* L'étudiant-e peut être en possession et utiliser à l'examen les textes législatifs et réglementaires expressément autorisés par les titulaires du cours. Dans ces documents ne peut figurer aucune annotation, sauf des renvois entre les articles. Les consignes précises et des exemples seront donnés au cours magistral.</li> <li>* Les modalités d'évaluation sont identiques en première session et en seconde session.</li> </ul>
Méthodes d'enseignement	<p>Émaillé d'exercices interactifs, le cours magistral consiste en un exposé des concepts et questions évoquées ci-dessus. Il est basé sur des slides qui sont sur <i>moodle</i>.</p> <p>Parallèlement au cours, les monitorats vous offrent la possibilité de réaliser des exercices.</p> <p>Pour répondre à vos questions, tant les professeur-es que les assistant-es se tiennent à votre disposition lors des pauses et à la fin de leurs cours.</p>
Contenu	<p>Contenu du cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction générale : définitions et fonctions du droit, concepts de "règle de droit", de "Etat de droit", de "personne", de "droits subjectifs", de "branches du droit"... ;</li> <li>• Structure de l'Etat belge et exercice des pouvoirs en Belgique ;</li> <li>• Sources formelles du droit belge ;</li> <li>• Cohérence de l'ordre juridique belge ;</li> <li>• Eléments de droit privé.</li> </ul> <p>Dispensés par deux assistant-es en dialogue avec les professeur-es, les monitorats portent sur la même matière, illustrée et mise en pratique.</p>
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire	<a href="#">HISB1BA</a>	5		
Bachelier en information et communication	<a href="#">COMB1BA</a>	5		
Bachelier en information et communication (français-anglais)	<a href="#">COAB1BA</a>	5		
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">COTB1BA</a>	5		
Bachelier en sciences économiques et de gestion	<a href="#">ECGB1BA</a>	5		
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-anglais)	<a href="#">ECAB1BA</a>	5		
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">ECTB1BA</a>	5		
Bachelier : ingénieur de gestion	<a href="#">INGB1BA</a>	5		
Bachelier : ingénieur de gestion (français-anglais)	<a href="#">INAB1BA</a>	5		
Bachelier : ingénieur de gestion (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">INTB1BA</a>	5		
Bachelier en sociologie et anthropologie	<a href="#">SOCB1BA</a>	5		
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	<a href="#">SOAB1BA</a>	5		
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">SOTB1BA</a>	5		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	<a href="#">SPOB1BA</a>	5		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	<a href="#">SPAB1BA</a>	5		

Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français- néerlandais-anglais)	SPTB1BA	5		
--	---------	---	--	---